AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20260924-2026_09_082-DE
en date du 01/10/2026 ; REFERENCE ACTE : 2026_09_082
Publié le : 22/10/2026

léo lagrange petite enfance

RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

LOT 1

LA MAISON DES LUTINS À CONNERRÉ

LE MILLE PATTES

À MONTFORT-LE-GESNOIS

ACTIVITÉ 2025

Gesnois Bilurien
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU SERVICE DÉLÉGUÉ 4

1 Présentation du service délégué 5

1.1 Présentation du rapport 5

LA MAISON DES LUTINS À CONNERRÉ 6

2 Présentation du multi-accueil 7

3 Moyens utilisés 8

3.1 Les locaux 8
3.2 L'équipement 8
3.3 Les repas 8
3.4 Les couches 9

4 Ressources humaines affectées aux services 9

4.1 Le personnel de la micro-crèche 9
4.2 Absence du personnel 9
4.3 Conditions de travail 10

5 Indicateurs d'exploitation 10

5.1 L'activité 10
5.2 Nombre d'heures et taux d'occupation 11
5.3 Nombre d'inscrits 11
5.4 Tableau récapitulatif du suivi d'activité 12
5.5 L'attribution des places 13
5.6 Le taux d'occupation 14
5.7 La tarification 15
5.8 La situation géographique 16

6 Fonctionnement pédagogique 17

6.1 Thématiques pédagogiques 2025 17
6.2 Les actions du quotidien 17
6.3 Le travail d'équipe et la mise en place du projet éducatif 18
6.4 Partenariats et projets pour les enfants : Les sorties régulières 18
6.5 Les formations réalisées 20
6.6 Les partenaires institutionnels 21
6.7 Les échanges professionnels 21
6.8 La communication 21

LE MILLE PATTES À MONTFORT-LE-GESNOIS 22

7 Présentation du multi-accueil 23

8 Moyens utilisés 24

8.1 Les locaux 24
8.2 L'équipement 24
8.3 Les repas 24
8.4 Les couches 24

9 Ressources humaines affectées aux services 25

9.1 Le personnel de la micro-crèche 25
9.2 Absence du personnel 25
9.3 Conditions de travail 25

10 Indicateurs d'exploitation 26

10.1 L'activité 26
10.2 Nombre d'heures et taux d'occupation 26
10.3 Nombre d'inscrits 26
10.4 Tableau récapitulatif du suivi d'activité 27
10.5 L'attribution des places 28
10.6 Le taux d'occupation 28
10.7 La tarification 29
10.8 La situation géographique 30

11 Fonctionnement pédagogique 30

11.1 Thématiques pédagogiques 2025 30
11.2 Les actions du quotidien 31
11.3 Le travail d'équipe et la mise en place du projet éducatif 31
11.4 Partenariats et projets pour les enfants : Les sorties régulières 32
11.5 Les formations réalisées 32
11.6 Les partenaires institutionnels 33
11.7 Les échanges professionnels 33
11.8 La communication 33

COMPTES ET ANNEXES 34

12 Les comptes de la délégation 35

12.1 Méthodes et éléments de calcul 35
12.2 Éléments du compte de résultat 36
12.3 Compte de résultat 37
12.4 Compte de résultat – Réel 2025 38

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20260924-2026_09_082-DE
en date du 01/10/2026 ; REFERENCE ACTE : 2026 09 082

PRÉSENTATION

DU SERVICE DÉLÉGUÉ

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20260924-2026_09_082-DE
en date du 01/10/2026 ; REFERENCE ACTE : 2026_09_082
Publié le : 22/10/2026

1 PRÉSENTATION DU SERVICE DÉLÉGUÉ

1.1 PRÉSENTATION DU RAPPORT

La Communauté de Communes du Gesnois Bilurien a confié à l'association Léo Lagrange Petite Enfance, dans le cadre d'un Contrat de Délégation de Service Public, la gestion du multi-accueil « Le Mille Pattes » à Montfort-le-Gesnois et de la micro-crèche « La Maison des Lutins » à Connerré.

Le contrat de concession est conclu pour une durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2025.

Le présent document constitue un bilan synthétique des éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs à l'exploitation des établissements d'accueil du jeune enfant. Il prend en compte la période du 1er Janvier 2025 au 31 Décembre 2025.

LA MAISON DES LUTINS

A CONNERRÉ

2 PRÉSENTATION DU MULTI-ACCUEIL

La structure est ouverte de janvier à décembre, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La capacité d'accueil est modulée comme suit :

- De 7h30 à 11h30 nous accueillons 12 enfants ;
- De 11h30 à 13h nous accueillons 10 enfants ;
- De 13h à 18h30 nous accueillons 8 enfants.

Les périodes de fermeture sont établies à l'avance en accord avec la communauté de commune du gesnois Bilurien afin de répondre au mieux aux besoins des familles du territoire et sont affichées dans la structure. Les familles en sont informées à l'avance et peuvent être accompagnées dans leur recherche de mode de garde pour pallier aux besoins d'accueil durant ces périodes par le Relais Petite Enfance. En 2025, elle a été fermée :

- 1 semaine pendant les vacances d'avril
- 3 semaines en été : du 28.07 au 17.08
- 1 semaine à Noel
- Les jours fériés et le pont de l'ascension
- 1 journée en mars pour la Communauté de Commune ; 1 journée en juillet avant la fermeture d'été et 1 journée pédagogique LLPE en novembre

Les objectifs de la structure sont les suivants :

- Accompagner l'enfant et sa famille dans le processus de séparation en créant un climat de confiance sécurisant
- Favoriser l'autonomie de l'enfant tout en respectant son propre rythme
- Accompagner l'enfant dans son développement psychique et moteur en s'appuyant sur des supports éducatifs
- Favoriser la socialisation de l'enfant
- Ouverture sur l'environnement au travers de la culture et de la nature

Les différents services :

- **L'accueil Régulier** : Il répond à un besoin d'accueil régulier correspondant à un rythme et une durée prévisible. Les heures d'accueils sont de 7h30 à 18h30.
- **L'accueil Occasionnel** : Il correspond à un rythme et une durée qui ne peuvent se définir à l'avance. Il s'adresse à des enfants déjà inscrits ou non et permet de répondre à un besoin ponctuel.
- **L'accueil d'urgence** : Dans le cadre de l'article L 214-7 du Code de l'action sociale et des familles. Ce type d'accueil sera de courte durée : maximum 1 mois

Nous accompagnerons la famille, en lien avec le Relais Petite Enfance, dans la recherche d'un mode de garde, si l'accueil au sein de l'EAJE ne peut être pérennisé.

3 MOYENS UTILISÉS

3.1 LES LOCAUX

La micro-crèche dispose d'un espace d'accueil / bureau de direction qui sert aussi de salle de pause.

L'espace de vie principal incarne à la fois l'espace de jeux et d'activités accompagnées pour les enfants ainsi que l'espace de restauration. Cet endroit est pensé en 5 espaces de jeux (construction, imitation, motricité, mise en scène, espace calme) et il donne accès à l'ensemble des pièces. : Une cuisine avec un lave-vaisselle, un four de remise en température, un frigo et une machine lavante/séchante pour le linge (il n'y à pas d'espace buanderie.) ; Un espace de change comprenant une table à langer avec un escalier et deux toilettes enfants. Un seul dortoir, ce qui peut compliquer le respect du rythme de sommeil des bébés et des grands.

Nous avons 2 petits espaces extérieurs. L'un est accessible directement de la structure et l'autre est séparé par un chemin passager (passage de la péri scolaire, cantine et écoles).

Il y a un petit local pour les produits d'entretien et le matériel de ménage.

Nous n'avons pas de local de rangement. Le stockage du matériel pédagogique se fait donc dans le bureau de direction et dans les toilettes adultes.

3.2 L'ÉQUIPEMENT

L'entretien des équipements par la communauté de communes :

- Remplacement du chauffe-eau
- Il avait été budgétisé en 2024 de changer les bâches extérieures. Du fait des futurs travaux, cela n'a pas été effectué.

L'entretien de l'équipement par l'association Léo Lagrange Petite Enfance :

- A l'approche des futurs travaux, il n'y a pas eu de gros achats mobilier.
- Nous avons renouvelé le linge
- Avec la loi EGALIM, la totalité de la vaisselle est renouvelée pour être sans plastique (verre trempé)

Achat de petit matériel pédagogique dans le cadre de la formation FM2J et des espaces de jeux (ex : dans l'espace imitation : jeu vétérinaire)

3.3 LES REPAS

Les repas sont fournis par le prestataire API. Il s'agit d'une liaison froide, la livraison à lieu dans la nuit. Les professionnelles réchauffent les plats dans la matinée en respectant le protocole proposé par le prestataire. Les repas sont adaptés à chaque tranche d'âge des enfants (textures lisses, moulinés et morceaux). Les commandes se font chaque semaine sur la plateforme en ligne. Ce prestataire met en avant les produits bio et locaux et s'inscrit dans une démarche de développement durables. (Plats en inox, aliments livrés au poids en fonction du nombre d'enfant afin de limiter le gaspillage)

Dans le respect de la loi Egalim, il n'y a plus de plastique. Nous utilisons donc de la vaisselle en verre trempé.

3.4 LES COUCHES

La structure utilise des couches lavables entretenues et lavées par la blanchisserie de l'association « Les ateliers des Brières et du Gesnois ». Cette dernière lave aussi le linge de la structure. L'enfant à son départ, quitte le multi accueil avec une couche écologique jetable fournie par la structure.

4 RESSOURCES HUMAINES AFFECTÉES AUX SERVICES

4.1 LE PERSONNEL DE LA MICRO-CRÈCHE

L'équipe de la micro-crèche est composée de :

- 1 directrice (Educatrice de Jeunes Enfants) : Maud BEQUIN, (35h dont 17h30 administratif).
- 1 auxiliaire de puériculture : Gwendolyne GUITTON (35h) qui a été absente du 01.01 au 17.08 (congé maternité puis congés annuels et congés sans soldes). Elle a repris à 80% congé parental.
- Elle a été remplacée sur cette période d'absence de 8 mois par Odile CERISIER (auxiliaire de puériculture).
- 3 animatrices petite enfance (CAP Petite Enfance) : Pauline FOUASSIER (à 80% congé parental de janvier à fin septembre sur les mercredis, puis à partir du 1er octobre reprise a 35h) ; Laetitia GASCHET (33h) ; Ophélie GAUTHIER (remplaçante les mercredis des congés parentaux : 7h)
- 1 agent de service (CAP entretien) : Corinne DENIS (7.75h)

Les stagiaires : 11 stagiaires ont été accueillies par l'équipe (stage d'observation 3ème, CAP Petite Enfance, Bac pro SAPAT, auxiliaire de puériculture),

L'équipe prend le temps d'accompagner, de former les stagiaires pour que ces dernières repartent avec une réflexion autour de l'accueil du jeune enfant dans sa globalité

4.2 ABSENCE DU PERSONNEL

Les absences des professionnels (congés, arrêts maladie, formation) ont été remplacées ou palliées par l'équipe (heures supplémentaires)

Nous constatons de manière générale que le recrutement reste une problématique centrale dans la petite enfance : difficultés pour trouver des remplaçantes, difficultés d'avoir des salariées expérimentées, nous avons veillé à fidéliser les remplaçantes.

Cela a un impact direct sur l'accueil des familles. Cette année nous avons dû demander aux familles de venir chercher leur enfant plus tôt une journée (le 18.12.2025) par manque de personnel pour une fermeture.

4.3 CONDITIONS DE TRAVAIL

Au cours de l'année 2025, Nous avons pu respecter le taux d'encadrement règlementaire en organisation 1 professionnelle pour 6 enfants.

Respect de la proportion du nombre de professionnelles diplômées.

Par ailleurs, cette année 2025, nous avons connu un changement en passant Léo Lagrange Petite Enfance.

Le siège social est passé à Vaulx en Velin avec de nouveaux services support et une ré organisation du fonctionnement. Cela a impliqué beaucoup de changement pour la direction : des nouveaux process, de nouvelles missions, de nouveaux interlocuteurs.

La responsable (DTPE) est issue du milieu de la petite enfance. Elle propose un suivi mensuel afin de faire un point sur l'activité de la structure et les potentielles difficultés rencontrées. Les protocoles et procédures ayant évolué, elle a pour mission d'accompagner les directrices à leur prise en main. Certains modes opératoires ont pu mettre du temps à être performants.

5 INDICATEURS D'EXPLOITATION

5.1 L'ACTIVITÉ

Sur l'année 2025 nous avons changé de logiciel (passage Noé à Inoé) le 01.09.2025.

Les données chiffrées sont donc réalisées en 2 parties (du 01.01.2025 au 31.08/2025) et du 01.09/2025 au 31.12/2025)

Tout accueil confondu, 29 enfants ont été accueillis à la micro-crèche, ce qui correspond à 27 familles.

2 enfants ont été accueillis en accueil d'urgence en concertation avec le relais petite enfance.

Nous avons accueilli 2 familles du régime MSA et 27 autres dépendant du régime CAF.

Fermeture de la creche 3 semaines l'été (du 25.07 au 17.08), 1 semaine à Noël, et 1 semaine en avril.

Les éléments de perturbation :

- Très grosses difficultés de remplacements
- Difficultés d'une petite équipe, contraintes dès qu'une professionnelle est absente.
- Agrément pas facile à gérer : 12 le matin ; 10 le midi et 9 l'après midi
- Des besoins des familles en évolution, changement de l'utilisation du mode de garde, peu de besoin les matins et soirs (équivalent : perte de 2h30 d'accueil au quotidien les familles partent en grande partie vers 17h, et nous sommes ouverts jusqu'à 18h30, idem le matin, peu arrivent tôt.). Cela signifie depuis la rentrée de septembre des places vacantes sur les matins avec repas.

5.2 NOMBRE D'HEURES ET TAUX D'OCCUPATION

Huit places par jour sont attribuées à des contrats d'accueil réguliers, ce qui permet de préserver des places pour l'accueil occasionnel ou l'accueil d'urgence.

Pour une meilleure organisation, un système de pré-inscription est mis en place chaque mois pour les accueils occasionnels. Les familles appellent ou demandent sur place pour réserver des jours en fonction de leurs besoins. Ces feuilles de réservations permettent à l'équipe de gérer les places disponibles afin de garder une ligne de conduite pour le taux d'occupation ainsi que de prévoir le nombre de repas pour la semaine.

Sur l'année, nous avons eu 14 contrats réguliers et 13 contrats occasionnels et deux accueils d'urgence

Nombre d'heures maximales	Taux d'occupation	Taux de facturation	Taux de rotation	Tarif moyen
	73.34%	104.85%	1.7	1,12 euros

Evolution des planchers et plafonds appliqués par la CNAF

	2024	Janvier 2025	Septembre 2025	Janvier 2026
Plancher CNAF	765.77 euros	801 euros	801 euros	
Plafond CNAF	7 000 euros	7 000 euros	8 500 euros	
Plafond CAPG	7 883 euros	7 883 euros	8 500 euros	

5.3 NOMBRE D'INSCRITS

	Nombre d'enfants accueillis	Nombre de familles accueillies
2019	44	42
2021	34	31
2022	32	30
2023	35	33
2024	28	27
2025	29	27

5.4 TABLEAU RÉCAPITULATIF DU SUIVI D'ACTIVITÉ

HEURES RÉALISÉES

Total Heures Réalisées	1 715,00	1 532,50	1 791,50	1 426,50	1 464,00	1 706,50	1 299,50	652,50	1 426,50	1 407,00	1 171,00	1 022,00	16 614,50
Heures Régulières CAF	1106,00	971,50	1100,00	910,50	963,50	1113,00	807,50	112,50	1128,50	1049,00	856,00	722,00	10840,00
Heures occasionnelles CAF	350,50	383,00	408,00	352,00	255,00	379,50	336,50	524,00	140,00	184,00	194,50	202,50	3709,50
Heures Régulières MSA	148,00	118,00	179,00	127,00	149,00	117,00	102,00	-	158,00	174,00	120,50	97,50	1490,00
Heures Occasionnelles MSA	110,50	60,00	104,50	37,00	96,50	97,00	53,50	16,00					575,00

HEURES FACTURÉES

Total Heures Facturées	1 588,65	1 479,65	1 690,15	1 649,15	1 618,15	1 692,15	1 486,15	702,70	1 527,00	1 530,50	1 292,50	1 163,50	17 420,25
Heures Régulières CAF	995,48	918,48	1017,48	1106,98	1101,98	1100,48	971,48	141,92	1202,00	1159,50	955,00	851,50	11522,28
Heures occasionnelles CAF	354,50	383,00	408,00	352,00	255,00	379,50	336,50	524,00	140,00	187,00	197,00	202,50	3719,00
Heures Régulières MSA	128,17	118,17	160,17	153,17	164,67	115,17	124,67	20,78	185,00	184,00	140,50	109,50	1603,97
Heures Occasionnelles MSA	110,50	60,00	104,50	37,00	96,50	97,00	53,50	16,00					575,00

PARTICIPATION USAGERS

Total participation des familles	1 919,90	1 698,46	1 947,08	1 893,27	2 005,34	1 981,51	1 747,39	839,10	1 534,63	1 481,76	1 317,35	1 168,58	19 534,37
Heures Régulières CAF	1376,97	1223,16	1373,07	1512,73	1526,78	1476,07	1329,56	108,62	1233,44	1160,54	991,20	866,89	14179,03
Heures occasionnelles CAF	247,89	290,81	275,51	226,62	194,53	245,12	243,67	686,65	208,69	229,22	255,90	246,94	3351,55
Heures Régulières MSA	64,09	59,09	80,09	76,59	82,34	57,59	62,34	10,39	92,50	92,00	70,25	54,75	802,02
Heures Occasionnelles MSA	230,95	125,40	218,41	77,33	201,69	202,73	111,82	33,44					1201,77

Nous pouvons constater une diminution du nombre d'enfants accueillies depuis 2019 (mais constant par rapport à 2024). Cela est en lien avec la diminution du nombre d'enfants en accueil occasionnel.

Nous observons que les familles ont des besoins différents. Les parents souhaitent un accueil beaucoup plus fixe avec une demande plus grande même lorsqu'un des parents ne travaille pas (besoins sur des temps longs et façon régulière et anticipées). Ce qui n'était pas le cas il y quelques années. C'est pourquoi nous proposons aux familles des réservations sur le mois en fonction de leurs besoins et de nos disponibilités.

Nous avons maintenant plus d'accueil réguliers que d'accueil occasionnels.

Depuis septembre, nous accueillions seulement 3 enfants en accueil occasionnel. Avec des problématiques spécifiques orientés par la PMI : (accueils irréguliers ; matinée parfois avec repas ; semaines d'accueil annulées au dernier moment ; un contrat régulier attribué lors de la commission de septembre qui n'honore pas le contrat (souvent absent) ; barrière culturelle et de langue. Pour la 1ère année en 13 ans dans la crèche, nous n'arrivons pas à remplir les places du matin. Nous observons tout de même que des places en journées complète pourraient intéresser (accueil en surnombre sur la 9ème place sollicité.)

La demande des occasionnels a changé. Avec des familles qui souhaitent une régularité sur des journées complètes et non des ½ journées.

Par ailleurs, les familles en accueil régulier modulent souvent leurs horaires d'arrivées/de départs.

Les liens avec la PMI et le RPE se poursuivent.

L'équipe accorde une attention particulière à l'accueil des familles en situation de fragilité : familles monoparentales, en recherche d'emploi, migrantes… Grâce à des échanges fréquents avec le service de PMI et relais petite enfance, plusieurs familles ont pu être orientées et bénéficier d'accueils d'urgences, occasionnel, ou régulier.

5.5 L'ATTRIBUTION DES PLACES

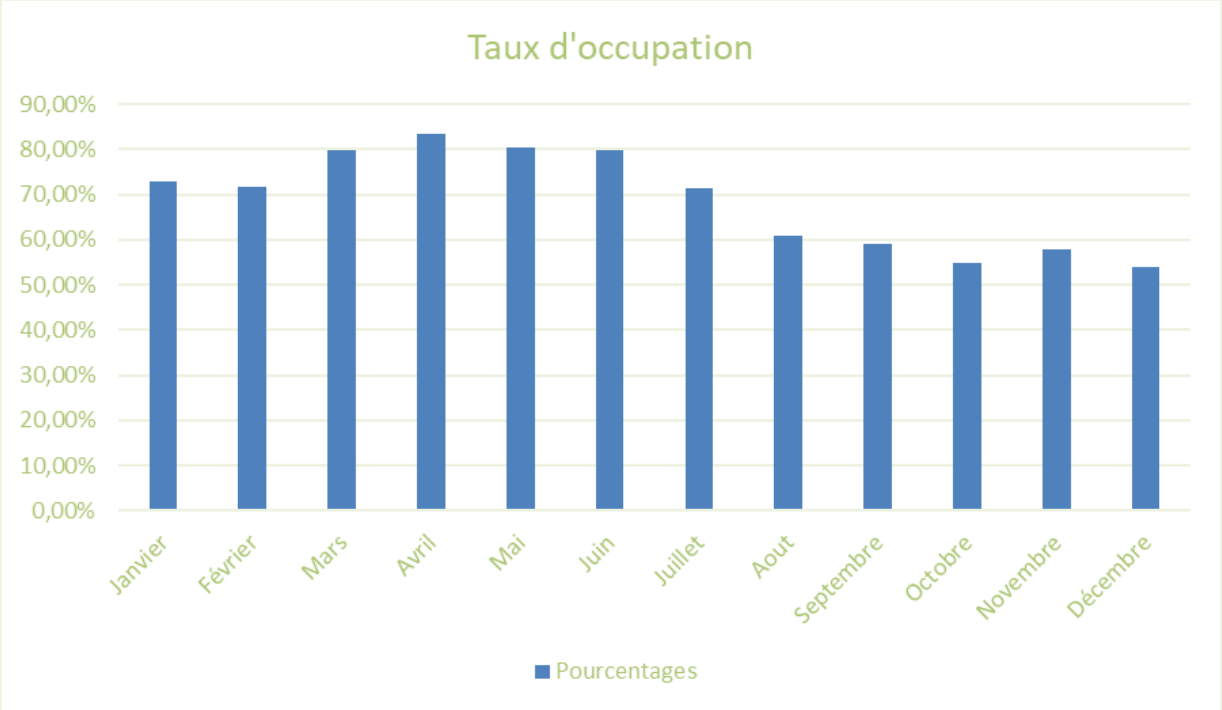
Une commission d'attribution des places en concertation avec la collectivité, la micro crèche et le relais petite enfance s'est réunie. L'objectif de garantir la concordance entre les engagements pris par la fédération et la communauté de communes, permettre une meilleure compréhension des demandes/ besoins des familles. Les places sont attribuées prioritairement aux familles habitants sur le territoire et sont attribuées par un système de points. Les habitants des communes alentours ne bénéficiant pas de structure collective. Une exception est faite pour une famille de la commune de Duneau dont l'enfant avait été envoyé par la PMI et qui a maintenant un suivi au CAMSP.

5.6 LE TAUX D'OCCUPATION

Le taux d'occupation facturé de l'année de 2025 est de 73.34%

	Taux d'occupation
2019	72.24%
2021	68.18%
2022	72.29%
2023	72.10%
2024	74.30%
2025	73.34%

Le taux d'occupation réalisé mensuel



Nous observons une chute du taux à partir de septembre. Cela s'explique par le manque d'occasionnel et les places du matin vacantes. Nous pouvons mettre en parallèle avec le taux prévisionnel :

Mois	Taux réel	Taux prévisionnel
Septembre	60%	64%
Octobre	55%	68%
Novembre	58%	68%
Décembre	55%	70%

Tout d'abord, la période septembre /octobre ou la période de familiarisation demande du temps.

Comme évoqué en amont, les accueils occasionnels à partir de septembre demandent un accompagnement spécifique. Ce tableau montre le manque de fréquentation et de régularité entre ce que les familles demandent et ce qu'elles réalisent.

Ces familles nécessitent un travail important pour la direction en termes de temps et d'accompagnement (rdv avec la PMI, le CAMPS...)

Par ailleurs, il existe des difficultés liées aux absences maladies (non anticipable) et souvent contagieuses. Sans occasionnel qui pourraient remplacer les places, nous avons des périodes creuses.

Les périodes de vacances scolaires sont aussi des moments creux. Et malgré le travail d'anticipation de la direction pour préparer ces moments (proposition a d'autres enfants les places disponibles ; ré organisation des plannings de l'équipe) ; il reste des familles qui ne respectent pas le délai de prévenance ou qui ne préviennent même pas de l'absence de leur enfant.

5.7 LA TARIFICATION

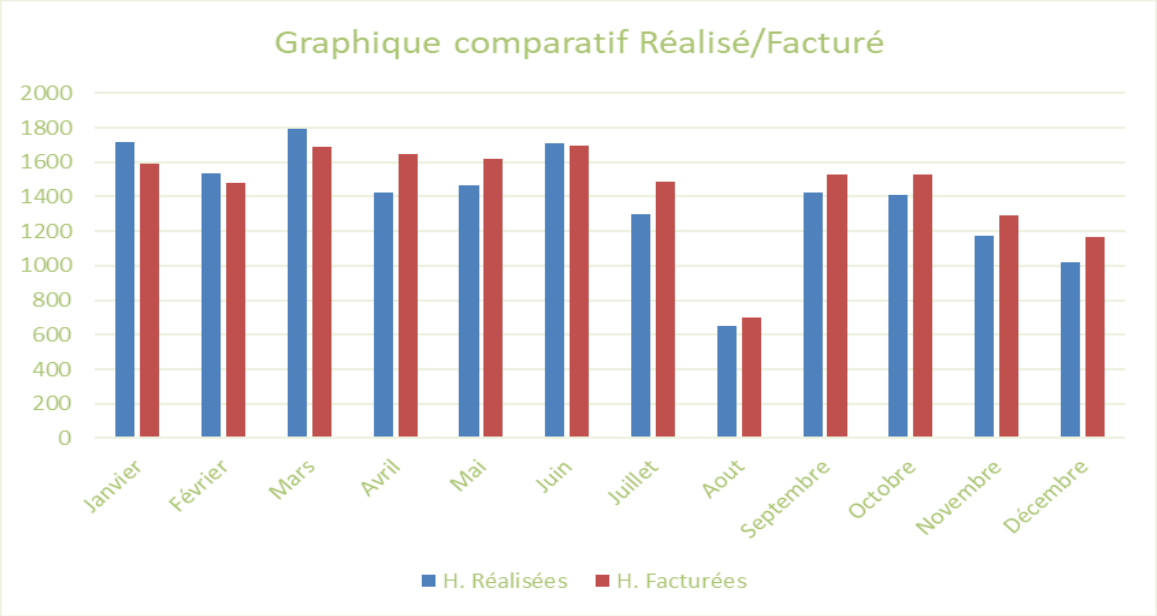
Le taux horaire moyen en 2025 est de 1.12€/heure avec un tarif minimum à 0.17€ et un tarif maximum à 2.91 € par heure. Ces éléments sont équivalents à 2024

Sur l'année, 27 familles ont fréquenté la structure. Parmi elles :

15 familles ont un tarif de moins d'un euro par heure, ce qui correspond a plus de la moitié des familles accueillies.

	Tarif moyen
2019	1.18e
2021	1.35e
2022	1.33e
2023	1.08e
2024	1.16e
2025	1.12e

TAUX DE FACTURATION



Le taux de facturation de l'année 2025 étant de 104.85%

Nous pouvons constater une inversion concernant les heures facturées qui étaient inferieurs en début d'année et sont devenues supérieurs au cours de l'année, cela est du au changement de fonctionnement sur la mensualisation. Initialement les familles avaient un montant fixe mensuel puis une régulation en fin de contrat, et suite à un avenant, les familles sont depuis septembre facturées au réel de leur consommation du mois.

5.8 LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

50 % des enfants fréquentant la structure habitent la commune de Connerré. Les autres viennent de communes alentours.

Communes d'origine des enfants ayant fréquenté la structure en 2025	
Connerré	15
Thorigné s/ Mérize	5
Ardenay s/ Mérize	4
Le Breil s/ Mérize	1
Lombron	1
Coudrecieux	1
Beillé/Duneau	2 (avec accord du territoire)

6 FONCTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE

6.1 THÉMATIQUES PÉDAGOGIQUES 2025

Le thème de l'année 2024-2025 était « le cirque ». Les professionnelles de l'équipe ont pu développer les activités initiées en conséquence. Elles les ont réalisées avec les enfants de manière construite et encadrée.

La communication gestuelle s'est poursuivie : pratique régulière et en cohérence avec les actions du quotidien. Cette pratique diminue la frustration et permet une meilleure communication pour les enfants.

La place du jeu dans l'établissement. Suite à la formation dont a bénéficié l'équipe, une réflexion a été menée pour ce que les choix des jeux et la fréquence de roulement apportent à l'enfant repères, stabilité, confiance pour favoriser la progression

Le thème de l'année 2025 – 2026 « les animaux de la mer » poursuit le projet en veillant à maintenir les projets et actions tout en encourageant les professionnelles à exploiter le dehors.

6.2 LES ACTIONS DU QUOTIDIEN

- **La motricité libre comme axe fondamental :**

  Importance de la motricité libre que l'on retrouve au quotidien au sein du multi-accueil, ainsi qu'à l'extérieur. Les enfants sont pieds nus et dans des tenues confortables pour se mouvoir.

- **Des jeux autonomes et importance du positionnement du professionnel dans ces temps de jeux.**

- **L'organisation, l'aménagement des espaces de jeux et le roulement de présentation des jeux (en lien avec la formation FM2J)**

- **Des ateliers mis en place par les professionnelles,**

  Des ateliers pâtisserie une fois par mois pour fêter les anniversaires du mois avec la participation des parents.

- **Des sorties régulières :**
  - ✓ à la médiathèque (un vendredi matin tous les 2mois)
  - ✓ aux bébés lecteurs (un mercredi matin tous les 2 mois)
  - ✓ au camping de la commune (une fois par saison)
  - ✓ au marché (au printemps pour acheter les plants pour le potager.

- **Les temps de partage avec les familles**
  - ✓ La galette
  - ✓ La réunion de rentrée en septembre : dont le taux de participation était de 50% des familles accueillis
  - ✓ La fête de fin d'année en juillet
  - ✓ La fête de noël
  - ✓ La chasse aux œufs
  - ✓ Les cafés des parents
  - ✓ Spectacle à la MAS de Bouloire en janvier (malheureusement suite à l'accident au retour de ce spectacle nous n'avons plus fait de sorties spectacle car plus accès au minibus).
  - ✓ Les ateliers « matinée sans jeu » (une fois par trimestre)
  - ✓ Des chansons signées et des lectures d'histoires pour accompagner les enfants au quotidien,
  - ✓ Les passerelles avec l'école de la commune ainsi que le centre de loisirs
  - ✓ La Semaine Nationale PE sur la thématique de la prise de risques

6.3 LE TRAVAIL D'ÉQUIPE ET LA MISE EN PLACE DU PROJET ÉDUCATIF

L'équipe poursuit la réflexion sur ses pratiques en interne grâce à l'appui de différentes réunions et de journées pédagogiques.

Les réflexions sur les espaces de jeux et l'utilisation de l'espace extérieur sont très concrètes. Cette année, nous avons demandé aux familles d'apporter une paire de bottes qui reste à la crèche afin de faciliter les sorties en extérieurs.

6.4 PARTENARIATS ET PROJETS POUR LES ENFANTS : LES SORTIES RÉGULIÈRES

LES SORTIES AU CAMPING

Nous avons organisé 4 sorties au camping de Connerré afin de faire profiter aux enfants de l'espace et d'observer l'évolution de la nature sur chaque saison :

- En février : l'univers blanc
- En mai : observation des oiseaux, des fleurs qui poussent
- En juillet : pique-nique
- En octobre : observation des différentes couleurs de l'automne et ramassage des feuilles mortes pour une création.

LES SORTIES AU MARCHÉ

Lorsque cela est possible nous emmenons un petit groupe d'enfants au marché à côté de la crèche.

LES SORTIES MÉDIATHÈQUE ET BÉBÉS LECTEURS :

De janvier jusqu'en juillet, nous sommes allés avec un groupe de 5 enfants à la médiathèque afin d'emprunter des livres. Cela permet aux enfants de sortir de la crèche et d'aller découvrir un univers de livres et de jeux.

Certains mercredis nous emmenons un groupe d'enfants à la médiathèque afin de participer aux «bébés lecteurs»

LES RENCONTRES AVEC LE CENTRE DE LOISIRS :

Lors des vacances de février et ou d'avril, nous organisons des temps de rencontres avec les enfants accueillis au centre de loisirs.

Nous avons aussi organisé un pique-nique dans la cour de récréation de l'école suite à un temps de motricité dans la salle de motricité de l'école.

LA PASSERELLE AVEC L'ÉCOLE MATERNELLE:

En juin, afin de préparer la rentrée scolaire, les enfants concernés sont allés visiter l'école maternelle. Cela leurs permet de se familiariser avec leur maîtresse, leur classe…

LA SEMAINE NATIONAL PETITE ENFANCE:

Une Conférence avec Delphine SENARD (artiste de cirque) à la Passerelle de Connerré. Avec l'appui d'une exposition (qui était aussi présente dans les crèches).

Le samedi matin : portes ouvertes pour les familles. Le samedi après-midi: spectacle «Comme le vent» par la Compagnie La Croisée des Chemins, suivi d'un gouter

Le lundi matin : atelier d'expressions corporelles animé par Delphine SENARD dans le gymnase de Connerré.

Le mercredi : action passerelle (les familles de la structure étaient invitées pour découvrir l'accueil péri scolaire)

LES TEMPS FORTS ET ÉVÈNEMENTS :

- **Partage de la galette avec les familles et création de couronnes**
- **La Chasse aux œufs**
- **Carnaval et atelier crêpes**
- **La fête d'été a dû avoir lieu à l'intérieur pour préserver les enfants de la chaleur**
- **Création du sapin et décoration de la crèche**
- **Fête de Noel : ateliers sablés et gouter convivial**
- **Ateliers pâtisserie : tous les mois pour fêter les anniversaires des enfants, un atelier cuisine ouvert aux parents est organisé pour les enfants afin de confectionner un gâteau.**
- **Une fois par trimestre : matinée sans jeu**
- **La thématique de l'année : le Cirque**

LES ACTIVITÉS

Tout au long de l'année, nous proposons aux enfants différentes activités afin de développer leurs diverses compétences. Cela passe par la peinture, la pâte à modeler, la motricité, l'éveil musical, le yoga/relaxation, le transvasement…

Toutes ces activités sont accompagnées par une ou des professionnelles mais l'équipe prend aussi du temps pour d'observer les enfants afin de constater leur évolution ou de mettre en avant des questionnements qui peuvent être transcrite aux familles pour d'éventuels redirection vers d'autres professionnels.

6.5 LES FORMATIONS RÉALISÉES

Formations et journées pédagogiques :

Pour l'équipe en présentiel :

- Formation pour le nouveau logiciel Inoé : suivi par la directrice sur 2 jours.
- Formation « Montessori » réalisée par Laetitia GASCHET
- Formation « Violences éducatives ordinaires » sur la journée pédagogique du 03.11.25 en commun avec la structure de Montfort le Gesnois.

Lors de la journée pédagogique organisée par le coordinatrice PE du territoire du mois de mars , nous avons eu une intervenante (Mme Sylvie HAYE) sur la thématique des « transmissions »

6.6 LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Les vacataires

Le psychologue : Nous poursuivons notre travail avec Bobet Arnaud qui réalise 6h/an d'analyses de la pratique en équipe.

La RSAI : Mme Broute Mélanie qui intervient 10h/an pour nos protocoles/les exercice de sécurité jusqu'en juillet 2025 puis Mme DAUVERGNE Cassandra de septembre à décembre.

Toutefois, elle n'est intervenue qu'un fois en octobre et a reporté son intervention de décembre.

6.7 LES ÉCHANGES PROFESSIONNELS

Les réunions de régule ont lieu une fois par semaine afin de faire des points sur les activités, projets, accueils prévus...

Les réunions d'équipe ont lieu environ une fois par mois en dehors des analyses de pratique.

Les réunions de direction LLPE ont eu lieu en visioconférence pour les échanges entre responsables de manière bi-mensuelles.

Une fois par mois la DTPE vient dans la structure pour faire un point individuel sur le suivi d'activité ; les problématiques de fonctionnements…

Des réunions de l'analyse de la pratique pour les directrices ont été mises en place et organisée par le gestionnaire en visio. Elles ont eu lieu en début d'année puis suspendus pour un changement d'interlocuteur (recherche d'un intervenant extérieur Léo Lagrange)

Des temps d'informations sur les process et leur évolution ont pu être proposés (flash teams)

Une fois dans l'année, la directrice participe au séminaire LLPE au siège, à Vaulx en Velin.

Cette année le travail de réflexion tournait autour du nouveau référentiel PE.

Des réunions sont organisées régulièrement par la CDC pour les directrices du territoire et avec la participation du RPE 2 fois par ans.

6.8 LA COMMUNICATION

Kidizz : blog accessible aux familles accueillies pour suivre la vie à la crèche.

Site web de la communauté de Commune

LE MILLE PATTES

A

MONTFORT-LE-GESNOIS

7 PRÉSENTATION DU MULTI-ACCUEIL

La structure est ouverte de janvier à décembre, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La capacité d'accueil est de 14 enfants du lundi au et vendredi pour des enfants de 2 mois ½ à 4 ans pour accueil réguliers, occasionnels et d'urgence.

Les périodes de fermeture sont établies à l'avance en accord avec la communauté de commune du gesnois Bilurien afin de répondre au mieux aux besoins des familles du territoire et sont affichées dans la structure. Les familles en sont informées à l'avance et peuvent être accompagnées dans leur recherche de mode de garde pour pallier aux besoins d'accueil durant ces périodes par le Relais Petite Enfance. En 2025, elle a été fermée :

- 1 semaine pendant les vacances d'avril
- 3 semaines en été
- 1 semaine à Noël
- 1 journée en mars pour la Communauté de Commune ; 1 journée en juillet avant la fermeture d'été et 1 journée pédagogique LLPE en novembre

Les objectifs de la structure sont les suivants :

- Accompagner l'enfant et sa famille dans le processus de séparation en créant
- un climat de confiance sécurisant
- Favoriser l'autonomie de l'enfant tout en respectant son propre rythme
- Accompagner l'enfant dans son développement psychique et moteur en s'appuyant sur des supports éducatifs
- Favoriser la socialisation de l'enfant
- Ouverture sur l'environnement au travers de la culture et de la nature

Les différents services :

- **L'accueil Régulier** : Il répond à un besoin d'accueil régulier correspondant à un rythme et une durée prévisible. Les heures d'accueils sont de 7h30 à 18h30.
- **L'accueil Occasionnel** : Il correspond à un rythme et une durée qui ne peuvent se définir à l'avance. Il s'adresse à des enfants déjà inscrits ou non et permet de répondre à un besoin ponctuel.
- **L'accueil D'urgence** : Dans le cadre de l'article L 214-7 du Code de l'action sociale et des familles. Ce type d'accueil sera de courte durée : maximum 1 mois

Nous accompagnerons la famille, en lien avec le Relais Petite Enfance, dans la recherche d'un mode de garde, si l'accueil au sein de l'EAJE ne peut être pérennisé.

8 MOYENS UTILISÉS

8.1 LES LOCAUX

La crèche dispose d'un espace de vie pour l'accueil des enfants. Cet espace sert à la fois pour les jeux libres, les activités et les repas de tous les enfants.

La crèche dispose de 3 dortoirs de petite taille et les enfants y sont installés par groupes d'âge afin de respecter au mieux le rythme de sommeil.

L'espace cuisine fait partie de la pièce de vie elle est séparé par un ilot et une barrière de sécurité.

L'espace de change est attenant à l'espace de vie.

Un jardin est accessible pour des activités extérieures.

8.2 L'ÉQUIPEMENT

L'entretien des équipements par la communauté de communes :

- Il n'y a pas eu d'élément particulier sur l'année, le local poubelle n'ayant pas été déplacé.

L'entretien de l'équipement par l'association Léo Lagrange Petite Enfance :

- Changement téléphonie
- Changement de logiciel de pointage familles et tablette.
- Réparation diverses (fixation murale nouveaux distributeurs et tablette pointage familles…)
- Changement WC et robinet WC enfant
- Changement barrière sécurité espace cuisine

8.3 LES REPAS

Les repas sont fournis par la résidence Amicie, en liaison chaude. Les repas sont adaptés à chaque tranche d'âge des enfants (lisses, moulinés et morceaux). Les commandes se font chaque semaine. 2 temps ont lieu dans l'année pour échanger sur les repas proposés, et les besoins des établissements (changement frigo, caissons de maintien au froid.)

La professionnelle chargée de cuisine, va chercher le chariot des repas (caisson froid et caisson chaud) à la cuisine de la maison de retraite.

8.4 LES COUCHES

La structure utilise des couches lavables entretenues et lavées par la blanchisserie de l'association « Les ateliers des Brières et du Gesnois ». Cette dernière lave aussi le linge de la structure. L'enfant à son départ, quitte le multi accueil avec une couche écologique jetable fournie par la structure.

9 RESSOURCES HUMAINES AFFECTÉES AUX SERVICES

9.1 LE PERSONNEL DE LA MICRO-CRÈCHE

L'équipe de la micro-crèche est composée de :

- 1 Directrice (Educatrice de jeunes Enfants) : Lefèvre Virginie, (35h dont 17h30 administratif minimum).
- 2 auxiliaires de puériculture : Breteau Morgane (28h car congé parental d'éducation), Guilmain Clémence (28h en prolongation de son congé parental)
- 3 animatrices petite enfance (CAP Petite Enfance) : Bouvet Hélène (35h), Guédet Marine (35h mais à 28h de janvier à juin car congé parental d'éducation), Deshayes Flavie (21h, complément des temps partiel de Marine, Morgane et Clémence) de janvier à juillet puis remplacée à partir de septembre par Pourriot Floriane (14h).
- Le ménage est effectué par une société extérieure

Les stagiaires : 11 stagiaires ont été accueillis par l'équipe (1 stage d'observation 3ème, 3 CAP Petite Enfance, 5 Bac pro ASSP, Bac pro SAPAT, 1 stage d'immersion, 1 auxiliaire de puériculture).

9.2 ABSENCE DU PERSONNEL

Les absences des professionnels (congés, arrêts maladie, formation) ont été remplacées principalement par Floriane Pourriot qui connait déjà la crèche et les enfants.

Nous constatons que le recrutement reste une problématique centrale dans la petite enfance : difficultés pour trouver des remplaçantes, difficultés d'avoir des salariées expérimentées, nous avons veillé à fidéliser les remplaçantes en anticipant les demandes afin de leur donner une meilleure visibilité. Une Base de CV commune aux structures du gesnois a été mise en place permettant de partager les profils de remplaçante intéressant et d'offrir des plus grands contrats.

9.3 CONDITIONS DE TRAVAIL

Au cours de l'année 2025, Nous avons pu respecter le taux d'encadrement règlementaire en organisation 1 professionnelle pour 6 enfants.

Respect de la proportion du nombre de professionnelles diplômées.

Par ailleurs, cette année 2025, nous avons connu un changement en passant Léo Lagrange Petite Enfance.

Le siège social est passé à Vaulx en Velin avec de nouveaux services support et une ré organisation du fonctionnement. Cela a impliqué beaucoup de changement pour la direction : des nouveaux process, de nouvelles missions, de nouveaux interlocuteurs.

La responsable (DTPE) est issue du milieu de la petite enfance. Elle propose un suivi mensuel afin de faire un point sur l'activité de la structure et les potentielles difficultés rencontrées. Les protocoles et procédures ayant évolué, elle a pour mission d'accompagner les directrices à leur prise en main. Certains modes opératoires ont pu mettre du temps à être performants.

10 INDICATEURS D'EXPLOITATION

10.1 L'ACTIVITÉ

Sur l'année 2025 nous avons changé de logiciel (passage Noé à Inoé) le 01.09.2025.

Les données chiffrées sont donc réalisées en 2 parties (du 01.01.2025 au 31.08/2025) et du 01.09/2025 au 31.12/2025)

Tout accueil confondu, une trentaine d'enfants ont été accueillis à la crèche.

Fermeture de la crèche 3 semaines l'été, 1 semaine à Noël, et 1 semaine en avril.

Les éléments de perturbation :

- Difficultés de remplacements
- Depuis octobre nous accueillons plus d'enfants, (accueil en surnombre).

10.2 NOMBRE D'HEURES ET TAUX D'OCCUPATION

Nombre d'heures facturées 23616.45 et taux d'occupation facturé 71.88% ce qui est plus qu'en 2024 (21 640h heures facturées pour un taux d'occupation à 63.3%). 22 534 heures réalisées, ce qui est plus qu'en 2024 (20 432h).

Nombre d'heures maximales	Taux d'occupation	Taux de facturation	Taux de rotation	Tarif moyen
	71.88%	104.80%	1.79	2,22 euros

Evolution des planchers et plafonds appliqués par la CNAF

	2024	Janvier 2025	Septembre 2025	Janvier 2026
Plancher CNAF	765.77 euros	801 euros	801 euros	
Plafond CNAF	7 000 euros	7 000 euros	8 500 euros	
Plafond CAPG	7 883 euros	7 883 euros	8 500 euros	

10.3 NOMBRE D'INSCRITS

	Nombre d'enfants accueillis
2020	42
2021	35
2022	44
2023	35
2024	30
2025	32

Sur l'année, 30 familles ont fréquenté la structure (32 enfants). Nous constatons un faible nombre de contrats à l'année, ce qui peut s'expliquer par une baisse de demande de contrats occasionnels

10.4 TABLEAU RÉCAPITULATIF DU SUIVI D'ACTIVITÉ

HEURES RÉALISÉES

Heures réalisées													
	Total Heures Réalisées	1 762,00	1 308,00	1 962,00	1 677,50	1 872,00	2 314,50	2 184,00	410,50	2 552,50	2 305,50	2 142,50	2 043,50	22 534,50
	Heures Régulières CAF	1673,00	1238,50	1714,50	1561,50	1770,50	2 183,00	1750,00	323,00	2 389,00	2 196,00	2 087,00	2 000,50	20 886,50
	Heures occasionnelles CAF	89,00	69,50	247,50	116,00	78,00	98,50	370,00	71,00	129,50	58,00	36,00	43,00	1406,00
	Heures Régulières MSA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00
	Heures Occasionnelles MSA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00
	Heures Régulières autres régimes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00
	Heures occasionnelles autres régimes	-	-	-	-	23,50	33,00	64,00	16,50	34,00	51,50	19,50	-	242,00

HEURES FACTURÉES

Total Heures Facturées	1 650,92	1 407,56	2 025,40	2 135,05	2 170,70	2 262,16	2 006,16	456,00	2 678,00	2 424,50	2 276,50	2 123,50	23 616,45
Heures Régulières CAF	1561,92	1338,06	1777,90	2 019,05	2 069,20	2 130,66	1568,66	368,50	2 514,50	2 315,00	2 221,00	2 080,50	21964,95
Heures occasionnelles CAF	89,00	69,50	247,50	116,00	78,00	98,50	373,50	71,00	129,50	58,00	36,00	43,00	1409,50
Heures Régulières MSA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00
Heures Occasionnelles MSA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00
Heures Régulières autres régimes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00
Heures occasionnelles autres régimes	-	-	-	-	23,50	33,00	64,00	16,50	34,00	51,50	19,50	-	242,00

PARTICIPATION USAGERS

Total participation des familles	3 425,91	2 997,87	4 706,32	4 874,61	4 922,06	5 149,77	4 509,58	989,45	5 931,68	5 387,69	4 891,82	4 645,28	52 432,04
Heures Régulières CAF	3 361,56	2 874,54	4 105,35	4 694,58	4 813,81	5 002,48	3 705,22	840,22	5 674,90	5 238,82	4 807,55	4 553,71	49 672,74
Heures occasionnelles CAF	64,35	123,33	600,97	180,03	97,20	131,78	774,28	140,98	239,78	123,12	74,52	91,57	2 641,91
Heures Régulières MSA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00
Heures Occasionnelles MSA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00
Heures Régulières autres régimes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00
Heures occasionnelles autres régimes	-	-	-	-	11,05	15,51	30,08	8,25	17,00	25,75	9,75	-	117,39

Les heures occasionnelles autre régime concernent l'accueil d'un enfant accueilli dans une famille d'accueil.

Les liens avec le RPE se poursuit.

10.5 L'ATTRIBUTION DES PLACES

Une commission d'attribution des places en concertation avec la collectivité, la micro crèche et le relais petite enfance s'est réunie le 7 mars. L'objectif de garantir la concordance entre les engagements pris par la fédération et la communauté de communes, permettre une meilleure compréhension des demandes/ besoins des familles. Les places sont attribuées prioritairement aux familles habitants sur le territoire et sont attribuées par un système de points. Des exceptions peuvent avoir lieu en cas de sollicitations de nos partenaires (PMI, CAF, ASE).

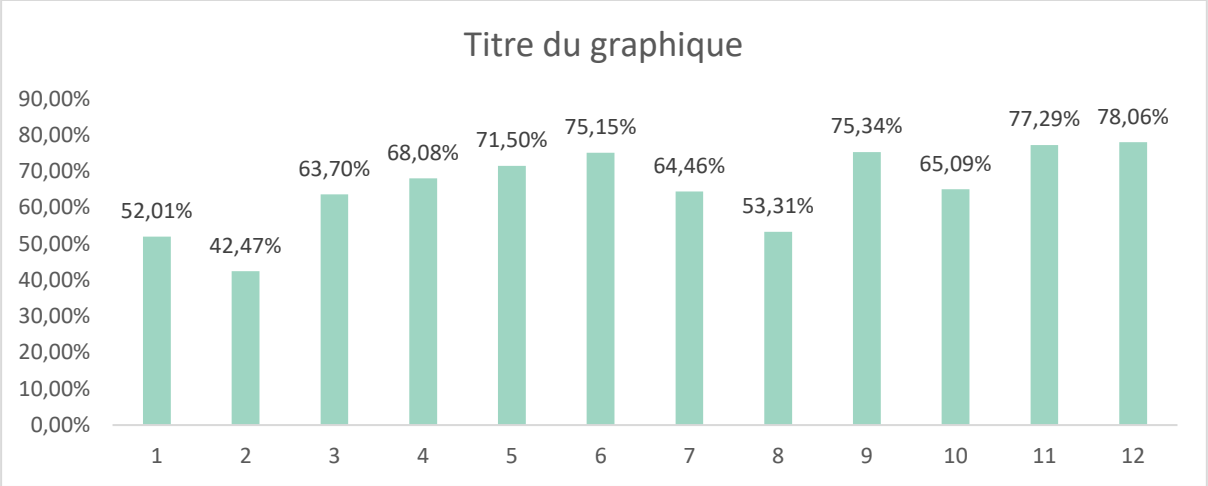
Des familles ayant une place d'accueil en régulier ont demandés des changements de planning.

10.6 LE TAUX D'OCCUPATION

Le taux d'occupation facturé de l'année de 2025 est de 71.88% ce qui est supérieur aux années précédentes. Cela s'explique par un renforcement du suivi de l'activité et l'utilisation de l'accueil en surnombre.

En comparaison, pour 2024, le nombre moyen d'enfants par jour était entre 10 et 12 pour un agrément à 14 places. En prévoyant de l'accueil en surnombre, nous inscrivons 16 enfants par jour, et il arrive régulièrement que des absences (maladie, congés) régulent le nombre de présent pour atteindre les 14 place par jours. Il est arrivé sur la fin de l'année 2025 que jusqu'à 16 enfants soient présents par jour, ce qui reste compris dans l'agrément et est permit par le taux d'encadrement.

Le taux d'occupation réalisé mensuel



Nous observons une hausse du taux à partir de septembre. Cela s'explique par une inscription supplémentaire lors de la commission de septembre et l'utilisation de l'accueil en surnombre pour le prévisionnel.

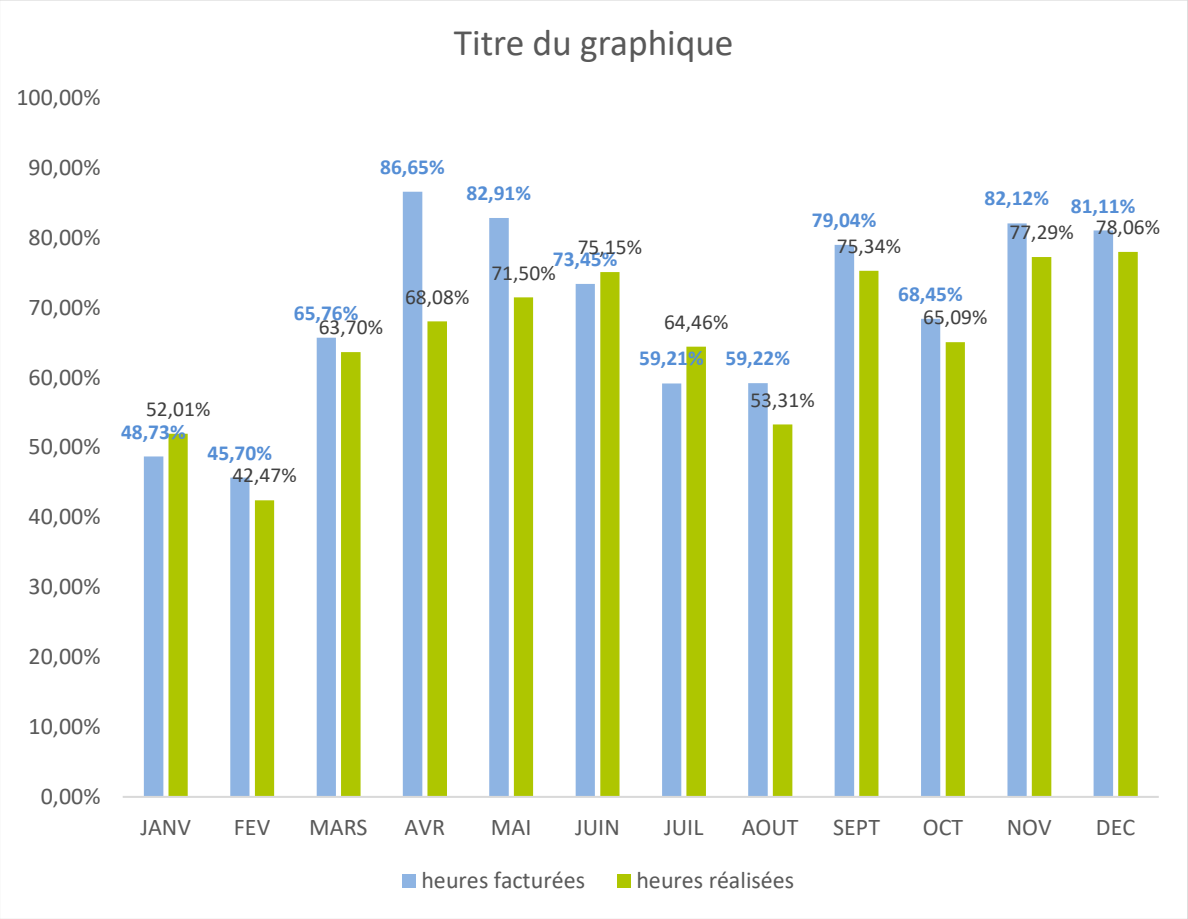
Les périodes de vacances scolaires sont des moments creux (février, juillet, octobre). Le peu de contrats d'accueil occasionnel ne permet pas de pallier aux absences des enfants.

10.7 LA TARIFICATION

Le taux horaire moyen en 2025 est de 2.22€/heure avec un tarif minimum à 0.41€ et un tarif maximum à 3.92 € par heure.

La répartition par revenus est assez stable par rapport à 2024.

TAUX DE FACTURATION



Le taux de facturation a diminué de 1point par rapport à l'année précédente. Il est de 104.80% en 2025 contre105.91% en 2024 ce qui peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- Les contrats sont revus en fonction des besoins des familles.
- Les horaires prévus pour les présences des enfants sont assez bien respectés.

Par ailleurs, les familles en accueil régulier modulent souvent leurs horaires d'arrivées/de départs.

10.8 LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

50 % des enfants fréquentant la structure habitent la commune de Montfort le gesnois. Les autres viennent de communes alentours.

Communes d'origine des enfants ayant fréquenté la structure en 2025	
Montfort le Gesnois	10
Saint Corneille	4
Soulitré	3
Saint Mars la Brière	2
Le Breil s/ Mérize	1
Lombron	1
Boëssé le Sec	1

11 FONCTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE

11.1 THÉMATIQUES PÉDAGOGIQUES 2025

Le thème de l'année 2024 - 2025 était « les couleurs » et celui de 2025 – 2026 est « les pays ». Les professionnelles de l'équipe ont pu développer les activités initiées en conséquence. Elles les ont réalisées avec les enfants de manière construite et encadrée. Exemple : les ateliers de décorations de la crèche, découverte ou apprentissage à travers les livres, la peinture

Les plus grands ont pu aller visiter la caserne de pompiers de Beaufay, où ils ont pu manipuler la lance à incendie, monter dans le camion de pompiers, porter un casque… ce fut une super belle matinée !

La communication gestuelle s'est poursuivie : pratique régulière et en cohérence avec les actions du quotidien. Cette pratique diminue la frustration et permet une meilleure communication pour les enfants.

La place du jeu libre dans la crèche : les choix des jeux et la fréquence de roulement apportent à l'enfant repères, stabilité, confiance pour favoriser sa progression.

Les enfants sortent quotidiennement dans la cour afin de courir, crier, libérer les tensions et s'amuser au grand air, et avec la nature.

11.2 LES ACTIONS DU QUOTIDIEN

- **La motricité libre comme axe fondamental :**

  Importance de la motricité libre que l'on retrouve au quotidien au sein du multi-accueil, ainsi qu'à l'extérieur. Les enfants sont pieds nus et dans des tenues confortables pour se mouvoir.

- **Des jeux autonomes et importance du positionnement du professionnel dans ces temps de jeux.**

- **L'organisation, l'aménagement des espaces de jeux et le roulement de présentation des jeux (en lien avec la formation FM2J)**

- **Des ateliers mis en place par les professionnelles,**

  Des ateliers pâtisserie une fois par mois pour fêter les anniversaires du mois avec la participation des parents, ou des ateliers d'inspiration Montessori,

- **Les temps de partage avec les familles et partenariats**

  - ✓ Spectacle commun résidents/enfants à l'EHPAD (14 janvier)
  - ✓ Atelier cuisine le matin et goûter le soir pour la Chandeleur (4 février)
  - ✓ Défilé dans l'EHPAD pour le Carnaval (4 mars)
  - ✓ Atelier spectacle Semaine Petite Enfance (17 mars) travail la CDC
  - ✓ Chasse aux œufs avec les résidents (25 avril)
  - ✓ Atelier créatif intergénérationnel (27 mai)
  - ✓ Sortie Caserne de pompiers de Beaufay (8 juillet)
  - ✓ Des repas communs avec les résidents (23 juillet par exemple)
  - ✓ Atelier musique intergénérationnel (9 septembre)
  - ✓ Atelier dégustation intergénérationnel lors de la semaine du goût (14 octobre)
  - ✓ Spectacle « au fond des mers » (6 novembre), travail avec la CDC et Epidaure
  - ✓ Atelier peinture intergénérationnel (21 novembre)
  - ✓ Atelier cuisine « sablés » le matin et goûter le soir pour Noël (22 décembre)
  - ✓ Des passerelles avec l'école privée de Montfort le Gesnois et l'ALSH de Savigné l'Evêque ont eu lieu 2 enfants (peu d'enfants sont rentrés à l'école cette année).

11.3 LE TRAVAIL D'ÉQUIPE ET LA MISE EN PLACE DU PROJET ÉDUCATIF

L'équipe réfléchie tout au long de l'année sur le bien-être des enfants et sur ses pratiques en interne grâce à l'appui de différentes réunions et de journées pédagogiques.

Les réflexions sur les espaces de jeux et l'utilisation de l'espace extérieur sont très concrètes : les jeux sont changés selon un roulement élaboré à l'année, les enfants vont jouer à l'extérieur matin et soir.

Cette année la « familiarisation » a été re réfléchie et améliorée. Les parents peuvent participer plus ou moins longtemps à des temps de vie à la crèche, ce sont eux qui décident s'ils laissent leur enfant ou s'ils souhaitent rester avec lui.

La « référence » a également fait partie des axes de travail. La référente de l'enfant gère la période de familiarisation, elle s'occupe du suivi des observations et ainsi est plus à même de faire les transmissions importantes aux familles (suspicion de retard de développement, problème de comportement, lors des repas ….)

11.4 PARTENARIATS ET PROJETS POUR LES ENFANTS : LES SORTIES RÉGULIÈRES

LA SEMAINE NATIONAL PETITE ENFANCE:

Pendant la Semaine Nationale de la Petite Enfance, des ateliers parent-enfant ont été proposés comme de la construction aimantée, une matinée porte ouverte a été proposée mais peu de familles s'en sont saisies, une conférence sur « la prise du risque » et un spectacle « Comme le vent » a été proposé pour tous les enfants de la CDC.

LES TEMPS FORTS ET ÉVÈNEMENTS :

- Un pique-nique au Parc des Sitelles avec les familles pour fêter la fin de l'année scolaire, beau moment bien apprécié de tous (8 juillet).
- Kermesse intergénérationnelle avec participation possible des familles (11 juillet).
- Réunion de rentrée, qui est aussi un moment permettant d'échanger entres parents ou parents/professionnelles (18 septembre).
- Un gouter de Noël, participations physiques et alimentaires des familles, beau moment d'échanges et partage là aussi. Cette année une musicienne est venue faire un atelier participatif avec les enfants. Cela a été très apprécié par les familles, les enfants et les professionnelles (19 décembre).

11.5 LES FORMATIONS RÉALISÉES

Formations et journées pédagogiques :

Formations directrice :

- Formation pour le nouveau logiciel Inoé : suivi par la directrice sur 2 jours.
- Formation sur le nouveau référentiel Famille (Virginie LEFEBVRE)
- Conduire un entretien Professionnel (Virginie LEFEBVRE)

Formations équipe

- Reconnaitre le burn out parental (Virginie Lefebvre)
- Le langage et la communication chez le jeune enfant (Marine GUEDET)
- Egalité Filles garçons et l'accueil des diversités (Clémence GUILEMAIN)
- Formation VAE EJE suivie par Morgane BRETEAU tout au long de l'année (sur lyon)
- EQUIPE entière : portage physiologique en écharpe (2h)
- EQUIPE entière Formation « Violences éducatives ordinaires » sur la journée pédagogique du 03.11.25 en commun avec la structure de Connerré.

Lors de la journée pédagogique organisée par le coordinatrice PE du territoire du mois de mars, nous avons eu une intervenante (Mme Sylvie HAYE) sur la thématique des « transmissions »

11.6 LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Les vacataires

Le psychologue : Nous poursuivons notre travail avec Bobet Arnaud qui réalise 6h/an d'analyses de la pratique en équipe pour accompagner et répondre aux questionnements de l'équipe.

La RSAI : Mme Broute Mélanie qui intervient 10h/an pour nos protocoles/les exercice de sécurité jusqu'en juillet 2025 puis Mme DAUVERGNE Cassandra de septembre à décembre. Celles-ci réalisent un travail avec l'équipe sur des temps d'échanges et d'observations des enfants. Elles peuvent guider ou former l'équipe sur la prise en charge d'enfants ayant des maladies ou difficultés.

11.7 LES ÉCHANGES PROFESSIONNELS

Les réunions d'équipe ont lieu mensuellement en dehors des analyses de pratique afin de faire des points sur les activités, projets, accueils prévus...

Les réunions de direction LLPE ont eu lieu en visioconférence pour les échanges entre responsables de manière bi-mensuelles.

Une fois par mois la DTPE vient dans la structure pour faire un point individuel sur le suivi d'activité ; les problématiques de fonctionnements…

Des réunions de l'analyse de la pratique pour les directrices ont été mises en place et organisée par le gestionnaire en visio.

Des temps d'informations sur les process et leur évolution ont pu être proposés (flash teams)

Une fois dans l'année, la directrice participe au séminaire LLPE au siège, à Vaulx en Velin.

Cette année le travail de réflexion tournait autour du nouveau référentiel Petite Enfance.

Des réunions sont organisées régulièrement par la CDC pour les directrices du territoire et avec la participation du RPE 2 fois par ans.

La directrice participe au réseau Sarthe qui regroupe les directrices d'EAJE.

11.8 LA COMMUNICATION

Kidizz : blog accessible aux familles accueillies pour suivre la vie à la crèche.

Site web de la communauté de Commune

COMPTES

&

ANNEXES

12 LES COMPTES DE LA DÉLÉGATION

La société applique le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, sous réserve des dispositions spécifiques prévues par le règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels complété par le règlement ANC n°2022-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

12.1 MÉTHODES ET ÉLÉMENTS DE CALCUL

La Fédération Léo Lagrange développe des activités dans les secteurs de l'animation, la petite enfance et la formation pour le compte de collectivités territoriales sur l'ensemble du territoire national. Son organisation lui permet de répondre au mieux aux exigences de gestion d'un service public délégué.

La Fédération Léo Lagrange regroupe l'ensemble de ces activités par métier au sein de trois structures juridiques autonomes et sept sociétés par actions simplifiées (à associé unique) appartenant au périmètre économique de la Fédération Léo Lagrange.

L'interlocuteur direct du délégant est la SASU Léo Lagrange Petite Enfance AURA NORD qui assume la responsabilité de la mission qui lui est confiée.

Au niveau local, et dans un souci à la fois de décentralisation et de proximité vis à vis des usagers, le dispositif délégué constitue un site avec un directeur affecté et une équipe permanente de professionnels salariés.

La décentralisation et la mutualisation des fonctions aux niveaux les mieux adaptés constituent une caractéristique essentielle des modalités d'intervention de la Fédération Léo Lagrange et de ses établissements.

Dans ce cadre, les fonctions sont réparties de la façon suivante :

- Les fonctions opérationnelles sur le site ;
- Les fonctions de pilotage sur la délégation régionale ;
- Les fonctions administratives, financières et sociales au niveau du siège administratif.

L'organisation du système d'information comptable correspond à cette répartition des fonctions. Elle permet d'enregistrer au niveau approprié les produits et les charges affectables directement au site en gestion déléguée ou relevant des charges incombant au siège administratif.

Le compte-rendu financier relatif à un contrat de Délégation de Service Public, établi sous la responsabilité de la structure délégataire, regroupe l'ensemble des produits et des charges imputables à ce contrat, selon les règles exposées ci-dessous.

12.2 ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUITS

Les produits inscrits dans le compte rendu financier regroupent l'ensemble des produits d'exploitation comptabilisés en application du contrat :

- La participation des usagers des services,
- La participation financière du délégant prévue au contrat,
- La Prestation de Service Unique (PSU) versée par la CAF ou la MSA.

CHARGES

Les charges inscrites dans le compte rendu financier comprennent :

- **Les charges directes**, exclusivement imputables au contrat,
- **Les charges calculées** affectées au contrat,
- **Les charges réparties** : la quote-part, imputable au contrat, des charges communes.

Les charges directes comprennent les dépenses courantes d'exploitation engagées par l'équipe opérationnelle du site :

- Les achats de biens et services,
- Les services externes,
- Les charges de personnels et taxes, etc…

Les charges calculées sont les charges calculées, selon des critères économiques, au titre des investissements et sont affectées à chaque site selon l'utilisation faite des investissements.

Les charges réparties sont comptabilisées au prorata des produits d'exploitation des services ou du personnel affecté. Elles concernent les fonctions de direction et de pilotage, de traitements administratifs et comptables, de gestion sociale des personnels, de contrôle de gestion et de commissariat aux comptes.

12.3 COMPTE DE RÉSULTAT

Cf. ci-après

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20260924-2026_09_082-DE
en date du 01/10/2026 ; REFERENCE ACTE : 2026_09_082

Publié le : 22/10/2026

LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE

Exercice clos le : 31/12/2025

GESNOIS BILURIEN - CONNERRE

COMPTE DE RÉSULTAT

		31/12/2025	31/12/2024
		Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Participation des usagers		19 534	
Participation de la collectivité		102 471	
Prestations de services		158 592	
dont CAF - Bonus Territoire		*34 226*	
Autres prestations			
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		**280 597**	**-**
Production stockée		-	-
Production immobilisée		-	-
Subventions d'exploitation		1 163	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		-	-
Cotisations		-	-
Autres produits		-	-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	**(I)**	**281 760**	**-**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Alimentation		11 444	
Depenses activités		2 091	
Produits d'entretien - Hygiène		2 010	
Redevance locaux		-	
Entretien et maintenance		15 237	
Rémunération du délégataire		19 344	
Autres achats et charges externes		10 050	
Impôts, taxes et versements assimilés		15 828	-
Salaires et traitements		131 486	-
Charges sociales		26 468	-
Autres charges de personnel		-	-
Dotations aux amortissements sur immobilisations		1 626	-
Dotations aux provisions sur immobilisations		-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant		-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges		10	-
Autres charges			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	**(II)**	**235 593**	**-**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(I-II)**	**46 167**	**-**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)	-	-
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)	-	-
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (4)		-	-
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		-	-
Autres intérêts et produits assimilés (4)		-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges		-	-
Différences positives de change		-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**(V)**	**-**	**-**
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements et aux provisions		-	-
Intérêts et charges assimilées (5)		-	-
Différences négatives de change		-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(VI)**	**-**	**-**
2 - RÉSULTAT FINANCIER	**(V-VI)**	**-**	**-**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**46 167**	**-**

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20260924-2026_09_082-DE
en date du 01/10/2026 ; REFERENCE ACTE : 2026_09_082

Publié le : 22/10/2026

LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE

Exercice clos le : 31/12/2025

GESNOIS BILURIEN - CONNERRE

COMPTE DE RÉSULTAT

		31/12/2025 Total	31/12/2024 Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		-	-
Sur opérations en capital		-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges		-	-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**(VII)**	**-**	**-**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		-	-
Sur opérations en capital		-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions		-	-
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**(VIII)**	**-**	**-**
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**	**-**	**-**
Impôts sur les bénéfices	(IX)	-	-
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V+VII)**	**281 760**	**-**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VIII+IX)**	**235 593**	**-**
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		**46 167**	**-**
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		-	-
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		**46 167**	**-**
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20260924-2026_09_082-DE
en date du 01/10/2026 ; REFERENCE ACTE : 2026_09_082

Publié le : 22/10/2026

LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE

Exercice clos le : 31/12/2025

GESNOIS BILURIEN - MONTFORT LE GESNOIS

COMPTE DE RÉSULTAT

		31/12/2025 Total	31/12/2024 Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Participation des usagers		52 432	
Participation de la collectivité		82 558	
Prestations de services		166 257	
dont CAF - Bonus Territoire		*39 931*	
Autres prestations			
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		**301 248**	**-**
Production stockée		-	-
Production immobilisée		-	-
Subventions d'exploitation		1 163	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		-	-
Cotisations		-	-
Autres produits		-	-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	**(I)**	**302 411**	**-**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Alimentation		11 946	
Depenses activités		1 189	
Produits d'entretien - Hygiène		3 282	
Redevance locaux		650	
Entretien et maintenance		40 944	
Rémunération du délégataire		21 312	
Autres achats et charges externes		15 253	
Impôts, taxes et versements assimilés		20 115	-
Salaires et traitements		148 971	-
Charges sociales		43 836	-
Autres charges de personnel		72	-
Dotations aux amortissements sur immobilisations		1 409	-
Dotations aux provisions sur immobilisations		-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant		-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges		94	-
Autres charges			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	**(II)**	**309 071**	**-**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(I-II)**	**- 6 660**	**-**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)	-	-
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)	-	-
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (4)		-	-
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		-	-
Autres intérêts et produits assimilés (4)		-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges		-	-
Différences positives de change		-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**(V)**	**-**	**-**
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements et aux provisions		-	-
Intérêts et charges assimilées (5)		-	-
Différences négatives de change		-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(VI)**	**-**	**-**
2 - RÉSULTAT FINANCIER	**(V-VI)**	**-**	**-**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**- 6 660**	**-**

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20260924-2026_09_082-DE
en date du 01/10/2026 ; REFERENCE ACTE : 2026_09_082

Publié le : 22/10/2026

LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE

Exercice clos le : 31/12/2025

GESNOIS BILURIEN - MONTFORT LE GESNOIS

COMPTE DE RÉSULTAT

		31/12/2025 Total	31/12/2024 Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		-	-
Sur opérations en capital		-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges		-	-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**(VII)**	**-**	**-**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		-	-
Sur opérations en capital		-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions		-	-
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**(VIII)**	**-**	**-**
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**	**-**	**-**
Impôts sur les bénéfices	(IX)	-	-
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V+VII)**	**302 411**	**-**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VIII+IX)**	**309 071**	**-**
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		**- 6 660**	**-**
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		-	-
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		**- 6 660**	**-**
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

12.4 COMPTE DE RÉSULTAT – RÉEL 2025

Cf. ci-après & version excel ci-jointe

COMPTE DE RESULTAT - REEL
LOT N° 1 : MULTI ACCUEIL "La Maison des Lutins" Connerré
Gestion et exploitation de l'EAJE
COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GESNOIS BILURIEN

CHARGES	MONTANT ANNUEL 2025	PRODUITS	MONTANT ANNUEL 2025
ACHATS			
Produits pharmaceutiques	261,26 €	Participation des usagers	19 534,37 €
Alimentation	11 443,97 €	PSU Caf	117 483,56 €
Jeux , jouets, livres et autres fournitures d'activité	1 550,70 €	PSU MSA	6 882,31 €
Linge	540,16 €	Bonus Territoire	34 226,28 €
Produits d'entretien	759,85 €	Rémunération de la COMMUNAUTE DE COMMUNES	102 470,88 €
Fournitures petit équipement (Couches)	989,26 €	Autres produits (à préciser)	- €
Fournitures administratives	926,27 €		
Autres	- €		
Loyer	- €		
Fluides	482,78 €		
SERVICES EXTÉRIEURS			
Prestations extérieures (locations mobilières)	- €		
Entretien couches lavables et linge	11 689,55 €		
Entretien et réparations matériel	1 004,53 €		
Maintenance (contrats d'entretien)	2 542,58 €		
Primes d'assurance	669,99 €		
Documentation	- €		
Formation professionnelle	668,34 €		
Personnel intérimaire	- €		
Honoraires Médecin Référent	292,50 €		
Honoraires Psychologue	425,00 €		
Honoraires Comptable	- €		
Honoraires Commissaire aux comptes	395,16 €		
Frais d'actes et de contentieux	- €		
Transport de biens et de personnes	- €		
Frais de déplacement du personnel	495,84 €		
Missions et réceptions	- €		
Affranchissements	- €		
Télécoms	591,11 €		
Communication (plaquettes, affiches……)	437,76 €		
Services bancaires	312,26 €		
Divers	106,00 €		
IMPÔTS ET TAXES			
Taxe professionnelle ou sur les salaires	10 817,98 €		
Participation Fonds de Formation	3 173,72 €		
Autres impôts et taxes	1 836,44 €		
CHARGES DE PERSONNEL			
Rémunération brute du personnel	137 507,44 €		
Charges liées aux rémunérations du personnel (hors formation professionnelle)	32 133,97 €		
Médecine du travail	891,60 €		
Remboursement carte de transport	- €		
Tickets restaurant	- €		
Autres avantages sociaux (IFC)	9,89 €		
Provisions et charges sur congés payés	- 8 332,17 €		
Frais de structure	19 343,50 €		
à préciser			
à préciser			
Autres : à préciser			
TOTAL CHARGES / ANNEE	233 967,24 €	***TOTAL PRODUITS / ANNEE***	280 597,40 €
TOTAL CHARGES DUREE DU CONTRAT	233 967,24 €	***TOTAL PRODUITS DUREE DU CONTRAT***	280 597,40 €

INVESTISSEMENTS

Matériel d'équipement	**1 626,00 €**	Subvention d'équipement	**1 163,00 €**

COMPTE DE RESULTAT - REEL
LOT N° 1 : **MULTI ACCUEIL "Le Mille Pattes" Montfort Le Gesnois**
Gestion et exploitation de l'EAJE
COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GESNOIS BILURIEN

CHARGES	MONTANT ANNUEL 2025	PRODUITS	MONTANT ANNUEL 2025
ACHATS			
Produits pharmaceutiques	194,97 €	Participation des usagers	52 432,04 €
Alimentation	11 945,58 €	PSU Caf	118 812,98 €
Jeux , jouets, livres et autres fournitures d'activité	955,21 €	PSU MSA	7 513,59 €
Linge	233,30 €	Bonus Territoire	39 930,66 €
Produits d'entretien	1 506,34 €	Rémunération de la COMMUNAUTE DE COMMUNES	82 558,44 €
Fournitures petit équipement (Couches)	1 580,25 €	Autres produits (à préciser)	- €
Fournitures administratives	615,28 €		
Autres	- €		
Loyer	650,00 €		
Fluides	4 465,74 €		
SERVICES EXTÉRIEURS			
Prestations extérieures (locations mobilières)	256,84 €		
Entretien couches lavables et linge	23 131,38 €		
Entretien et réparations matériel	15 196,37 €		
Maintenance (contrats d'entretien)	2 616,26 €		
Primes d'assurance	740,50 €		
Documentation	- €		
Formation professionnelle	740,43 €		
Personnel intérimaire	- €		
Honoraires Médecin Référent	911,25 €		
Honoraires Psychologue	475,00 €		
Honoraires Comptable	- €		
Honoraires Commissaire aux comptes	435,38 €		
Frais d'actes et de contentieux	- €		
Transport de biens et de personnes	- €		
Frais de déplacement du personnel	497,83 €		
Missions et réceptions	- €		
Affranchissements	16,68 €		
Télécoms	1 460,13 €		
Communication (plaquettes, affiches……)	437,76 €		
Services bancaires	343,59 €		
Divers	106,00 €		
IMPÔTS ET TAXES			
Taxe professionnelle ou sur les salaires	14 533,21 €		
Participation Fonds de Formation	3 541,13 €		
Autres impôts et taxes	2 040,21 €		
CHARGES DE PERSONNEL			
Rémunération brute du personnel	152 131,97 €		
Charges liées aux rémunérations du personnel (hors formation professionnelle)	46 703,61 €		
Médecine du travail	2 133,60 €		
Remboursement carte de transport	- €		
Tickets restaurant	- €		
Autres avantages sociaux (IFC)	93,85 €		
Provisions et charges sur congés payés	- 4 339,65 €		
Frais de structure	21 312,10 €		
à préciser			
à préciser			
Autres : à préciser			
TOTAL CHARGES / ANNEE	307 662,10 €	***TOTAL PRODUITS / ANNEE***	301 247,71 €
TOTAL CHARGES DUREE DU CONTRAT	307 662,10 €	***TOTAL PRODUITS DUREE DU CONTRAT***	301 247,71 €

INVESTISSEMENTS

Matériel d'équipement	1 408,62 €	Subvention d'équipement	1 163,00 €

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20260924-2026_09_082-DE
en date du 01/10/2026 ; REFERENCE ACTE : 2026_09_082
Publié le : 22/10/2026

léo lagrange
petite enfance

Siège social :

150 rue des Poissonniers

75018 paris

Services administratifs :

2 rue Maurice Moissonnier

69517 VAULX-EN-VELIN CEDEX

petite-enfance@leolagrange.org